

PARTENARIAT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE – BFM – EXECUTIVE RELOCATIONS

RESSORTISSANT DE L'ARMÉE EN EXPATRIATION ?

Offre valable
jusqu'au
31/07/2011

La Société Générale et la BFM vous accompagnent⁽¹⁾

Préparez votre départ

BÉNÉFICIEZ DES CONSEILS D'UNE AGENCE ENTIÈREMENT DÉDIÉE À LA CLIENTÈLE PRIVÉE INTERNATIONALE



La Société Générale a mis en place une agence spécialisée, réservée uniquement aux non-résidents, expatriés et impatriés. En plus d'une équipe de Conseillers spécialisés pouvant répondre à vos problématiques spécifiques, notre agence vous propose :

- Un pôle dédié aux expatriés
- Un Conseiller dédié : contact mail ou téléphone direct
- L'expertise d'un Conseiller en Gestion de Patrimoine
- Un service en ligne : adresse Webmail personnelle

FACILITEZ VOTRE DÉPART AVEC UN PRÊT À CONDITION AVANTAGEUSE

Découvrez le Prêt BFM Liberté⁽²⁾, une solution avantageuse pour réaliser tous vos projets !

- Conditions financières avantageuses
- Aucun frais de dossier
- Une durée de remboursement de 6 à 96 mois
- La possibilité de bénéficier d'une franchise d'amortissement de 3 mois

Par exemple vous décidez d'emprunter 6 000 €. Vous rembourserez alors 36 mensualités de 181,31 € (hors assurance DIT⁽³⁾ facultative) pour un coût total du crédit de 587,16 € dont 527,16 € d'intérêts et 60 € de frais de dossier. Taux Effectif Global⁽⁴⁾ annuel fixe de 6,40%. Conditions en vigueur au 01/07/2010.

Pour tout autre montant et/ou durée, consultez votre Conseiller BFM en agence Société Générale.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur le site www.bfm.fr

Une fois sur place...

FACILITEZ LA GESTION DE VOTRE ARGENT AVEC VOTRE COMPTE BANCAIRE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE – BFM

Détenir un compte à la Société Générale, c'est bénéficier d'un ensemble de services qui facilite la gestion de votre argent au quotidien. Par exemple, à la Société Générale, votre numéro de compte vous est attribué une fois pour toutes, même si vous changez d'agence.

RÉGLEZ VOS ACHATS EN LIGNE EN TOUTE CONFIANCE

Avec le service e-Carte Bleue, vous payez vos achats sur Internet sans communiquer votre numéro de carte bleue : votre numéro de carte bleue ne circule plus sur le net grâce à un e-numéro que vous obtenez pour chaque achat.



Expédition DHL de vos moyens de paiement offerte à l'ouverture de votre compte, dans la limite de 36 € offerts



Souscription e-Carte Bleue offerte la première année⁽⁵⁾

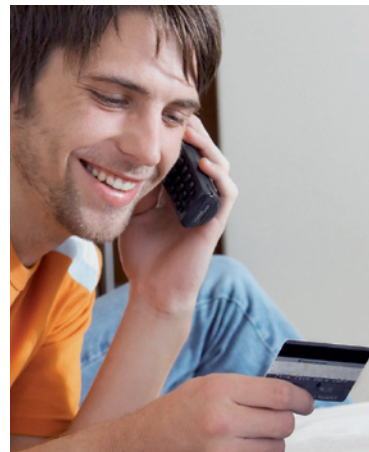
Une fois sur place...

DES SERVICES ET DES AVANTAGES PARMIS LESQUELS VOTRE CARTE BANCAIRE

Avec JAZZ International⁽⁶⁾, bénéficiez d'une **continuité de service** entre la France et votre pays d'expatriation et profitez de la simplicité de votre carte de paiement : elle fonctionne comme si vous étiez en France !

Aucune commission ne vous est prélevée lors de vos paiements et retraits effectués à l'étranger avec votre carte bancaire.

Vous bénéficiez de **12 virements internationaux gratuits par an** (hors frais de correspondants) et de l'assurance Quiétis⁽⁷⁾ en cas de perte ou de vol de vos moyens de paiement en France ou à l'étranger.



25 % de réduction

25 % de réduction sur votre 1^{re} année de cotisations **JAZZ International**



Préparez votre retour

PROFITEZ D'UNE SOLUTION AVANTAGEUSE POUR PRÉPARER ET RÉALISER VOS PROJETS À COURT ET MOYEN TERME

Avec le Livret BFM Avenir, vous vous constituez une épargne qui vous permettra d'emprunter par la suite (sous conditions).
Tout d'abord, vous épargnez à votre rythme au taux de **2,20 %⁽⁹⁾** annuels bruts sur vos 3000 premiers euros !
Au-delà, les dépôts de votre Livret BFM Avenir vous rapportent **1,70 %⁽⁹⁾** annuels bruts.
Ensuite, les intérêts cumulés vous offrent la possibilité de bénéficier du **Prêt Personnel Mutualité⁽¹⁰⁾**.

10 € offerts

10 € offerts⁽⁸⁾ à l'ouverture de votre 1^{er} Livret BFM Avenir à la Société Générale



Exemple : pour 250 € d'intérêts cumulés, vous pouvez emprunter 5000 € sur 48 mois au TEG annuel fixe de 3,52 %⁽¹¹⁾ hors assurance DIT⁽³⁾ facultative (taux de référence BFM en vigueur réduit de 3 points). Vous remboursez 48 mensualités de 111,69 €. Le coût total du prêt est de 361,12 €. Si vous optez pour l'assurance DIT⁽³⁾, une cotisation de 1,17 € s'ajoutera à chaque mensualité visée ci-dessus. Conditions en vigueur du 01/03/2010 au 31/08/2010.
Pour tout autre montant et/ou durée, consultez votre Conseiller BFM en agence Société Générale.

Préparez votre retour

CONSTITUEZ-VOUS UN APPORT PERSONNEL EN VUE D'UN PROJET IMMOBILIER

Pour bien préparer votre projet immobilier⁽¹³⁾, le Plan Epargne Logement (PEL) est le placement qui vous permet de vous constituer un apport personnel à votre rythme, en épargnant régulièrement à partir de 45 € par mois. Votre épargne est sécurisée, elle vous garantit un Prêt Epargne Logement à des conditions privilégiées (taux fixe et connu à l'avance, sans frais de dossier) pour acheter ou rénover votre futur logement sur le territoire français (voir conditions en agence).



L'ASSURANCE-VIE ACCESSIBLE

Souples et évolutifs, les contrats d'assurance-vie tels que le contrat Erable Evolutions⁽¹⁵⁾ s'adaptent à votre situation et à vos objectifs.

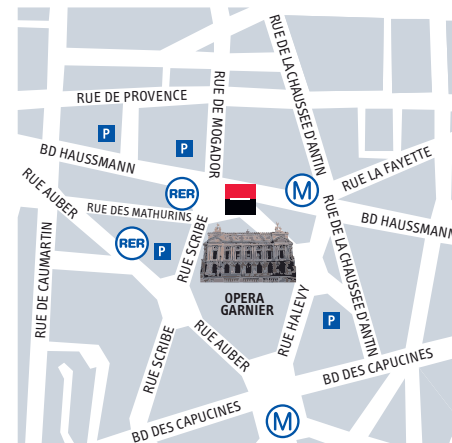
Votre statut d'expatrié vous donne droit à des avantages fiscaux grâce aux contrats tels que Erable Evolutions, Séquoia, Ebene...



Soucieux de vous faire bénéficier de notre expertise et de vous accompagner dans vos choix d'investissement nous vous invitons à prendre contact avec un Conseiller. Il déterminera la solution la mieux adaptée à votre profil d'investisseur et à vos objectifs.

Profitez de cette offre privilège

JUSQU'AU 31 JUILLET 2011 DANS NOTRE AGENCE CLIENTÈLE PRIVÉE INTERNATIONALE



AGENCE CLIENTÈLE PRIVÉE INTERNATIONALE

BP 208 – 29 boulevard Haussmann
75009 Paris
Tél.: +33 (0)1 53 30 87 10
Fax: +33 (0)1 53 30 87 30
Email: acpi.particuliers@socgen.com

Isabelle HAUBERT

Directrice de l'Agence
Tél.: +33 (0)1 53 30 87 11

Lionel BOULANGER

Directeur Adjoint de l'Agence
Tél.: +33 (0)1 53 30 87 12

DE RETOUR EN FRANCE, LOUEZ VOTRE BIEN IMMOBILIER EN TOUTE SÉRÉNITÉ AVEC LA CAUTION LOYER BFM

La Société Générale peut se porter caution⁽¹⁶⁾ auprès du propriétaire du logement que vous souhaitez louer, pour toute la durée initiale du bail et ce jusqu'à 12 mois de loyer charges comprises, dans la limite de 12 000 €.

Vous bénéficiez de conditions tarifaires privilégiées:

- des frais d'acte de 30 €
- une commission de gestion de 2 % par an du montant de la caution, prélevée à chaque début de mois⁽¹⁷⁾ (ex: pour un loyer mensuel de 600 € charges incluses, le coût mensuel est de 12 €)

(1) Offre privilège non cumulable avec les autres offres Société Générale, valable jusqu'au 31 juillet 2011 et réservée aux ressortissants de l'armée, sur présentation d'un justificatif (badge ou carte de visite) à l'occasion de la souscription des produits visés dans l'offre, sous réserve de l'acceptation par la banque et dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Conditions en vigueur au 01/07/2010. Suite à la lecture de ce document, si vous souscrivez les produits ou les services Société Générale, vous bénéficiez (sauf dispositions légales prévoyant un délai différent), pendant 14 jours à compter de la date de conclusion de votre contrat, du droit de vous rétracter, et ce, au moyen d'un simple écrit remis par tout moyen à votre agence. Il vous appartient de conserver la preuve d'une telle remise (par exemple visa d'un agent Société Générale). Sur simple demande, nous vous communiquerons par écrit et dans les meilleurs délais, toutes les informations sur les caractéristiques, tarifs et modalités de souscription des produits.

(2) Prêt (personnel non affecté) consenti sous réserve de l'acceptation de votre dossier par la BFM, prêteur, Société Coopérative de Banque au capital de 83 710 818,50 € – RCS Créteil 326 127 784 – Siège social: 1 place des Marseillais – 94227 Charenton-le-Pont Cedex, et d'être titulaire d'un compte Société Générale/BFM (avec domiciliation de salaire souhaitée) ouvert auprès de la Société Générale. Si vous donnez suite à cette proposition et si votre dossier est accepté, le prêt sera conclu après acceptation de votre part d'une offre de prêt remise en agence Société Générale. Vous disposerez d'un délai de rétractation de 7 jours suivant votre acceptation.

(3) Contrat d'assurance Groupe DIT – Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, négocié au taux mensuel de 0,28 % sur le capital initial, est souscrit par la BFM, (intermédiaire en assurance, n°ORIAS 08041372) auprès de CNP Assurances et de MFPrévoyance, sociétés anonymes régies par le Code des Assurances et présentées par la Société Générale en sa qualité d'intermédiaire en assurances

(immatriculation à l'ORIAS n°07 022 493). La souscription du contrat d'assurance groupe est obligatoire pour tout prêt d'un montant supérieur à 10 000 € et d'une durée supérieure à 36 mois. Elle est facultative pour les prêts d'une durée inférieure ou égale à 36 mois quel que soit le montant emprunté et pour les prêts d'une durée supérieure à 36 mois si le montant est inférieur ou égal à 10 000 €.

(4) Offre valable du 01/03/2010 au 31/08/2010 sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BFM, organisme prêteur. 3,40 % : Taux Effectif Global annuel fixe s'entend hors assurance DIT facultative, valable sur une période de remboursement comprise entre 6 et 12 mois et pour un prêt d'un montant minimum de 1500 €

(5) Tarifs service e-Carte Bleue en vigueur au 01/07/2010, hors offre spéciale: 8 €/an. Réédition de l'identifiant et du mot de passe en cas de perte: 4 €.

(6) JAZZ International est une offre groupée de services bancaires et d'avantages essentiels au quotidien. L'exonération des commissions sur retraits et paiements est hors commission de change pour les paiements en devises et éventuelle commission prélevée par la banque correspondante. Les retraits et paiements effectués en devises sont convertis en euros par Visa ou MasterCard au jour de réception de l'opération. Les frais de correspondant sont les frais éventuellement prélevés par la banque réceptrice du virement international. Tarifs JAZZ International en vigueur au 01/07/2010, hors offre spéciale: 22 €/mois avec une Carte Bleue Visa ou MasterCard, 29 €/mois avec une Carte Visa Premier ou Gold MasterCard et 44 €/mois avec une Carte Visa Infinite.

(7) Dans les limites des dispositions prévues au contrat. Quiétis est composé de contrats d'assurance et d'assistance souscrits par la Société Générale auprès d'AIG Europe, de Juridica et d'Europ Assistance par l'intermédiaire de Gras Savoye. Contrat présenté par la Société Générale en sa qualité d'intermédiaire en assurances. Immatriculation à l'ORIAS n° 07022493.

(8) Offre valable jusqu'au 31/07/2011, à l'ouverture d'un Livret BFM Avenir en agence Société Générale.

(9) Taux nominaux annuels bruts avant impôts susceptibles de variations, en vigueur au 01/07/2010. Intérêts soumis à l'impôt sur le revenu ou au PFL et aux prélèvements sociaux.

(10) Prêt personnel non affecté consenti sous réserve de l'acceptation de votre dossier de financement par la BFM, prêteur, et d'être titulaire d'un compte bancaire BFM ouvert à la Société Générale (S.A. au capital de 927 662 690 € – Siège social: 29, boulevard Haussmann 75009 Paris – 552 120 222 RCS Paris), d'être titulaire d'un Livret BFM Avenir sur lequel est acquis un minimum de 75 € d'intérêts bruts. Vous disposez pendant 7 jours, à compter de la date d'acceptation de l'offre de Prêt Mutualité, du droit de renoncer au prêt.

(11) 3,52 % : TEG annuel fixe hors assurance DIT⁽⁸⁾ facultative pour un prêt Mutualité d'une durée comprise entre 12 et 48 mois.

(12) Somme versée dès l'ouverture effective du PEL. Offre non cumulable avec toute autre offre de la Société Générale applicable au PEL et valable pour toute première souscription avant le 31/07/2011 et sous réserve de l'acceptation du dossier par la banque.

(13) Pour le financement d'une opération relevant des articles L312-1 et suivants du Code de la consommation, l'emprunteur dispose d'un délai de 10 jours avant d'accepter. La vente immobilière est subordonnée à l'obtention du prêt nécessaire à son financement. En cas de non-obtention du prêt immobilier par le demandeur, le vendeur est tenu de lui rembourser les sommes versées. Frais de dossier variant selon le type de prêt.

(14) Dans les limites des dispositions prévues au contrat. Formule de contrat Sogévie, contrat d'assurance collective sur la vie de Sogécap, compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation régie par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par la Société Générale, la

SGBA, la BFCOI (immatriculations à l'ORIAS n° 07 022 493, 07 030 182 et 07 030 515), la SGCB et la Banque de Polynésie en leur qualité d'intermédiaires en assurance. Autorité de Contrôle Prudentiel – 61, rue Taitbout – 75009 Paris.

(15) Érabie Évolutions, formule de contrat Sogévie, est un contrat d'assurance collective sur la vie souscrit par SOGECAP, compagnie d'assurance sur la vie et de capitalisation régie par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par la Société Générale, la SGBA, la BFCOI (immatriculations à l'ORIAS n° 07 022 493, 07 030 182 et 07 030 515), la SGCB et la Banque de Polynésie en leur qualité d'intermédiaires en assurance. SOGECAP, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1168 305 450 € entièrement libéré – Entreprise régie par le Code des Assurances – 086 380 730 R.C.S. Nanterre dont le siège social est situé au 50, avenue de la Générale de Gaulle 92093 Paris La Défense Cedex. Autorité chargée du contrôle: Autorité de Contrôle Prudentiel – 61, rue Taitbout 75009 Paris.

(16) Offre valable pour tout adhérent d'une mutuelle sociétaire de la BFM âgé de moins de 35 ans, sous réserve de l'acceptation du dossier en agence.

(17) Caution valable pendant la durée du bail jusqu'à la main levée de la caution.

(18) À l'ouverture définitive du compte bancaire de votre filleul(e), dans les agences Société Générale participant à l'opération et dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le parrain ne recevra qu'un seul cadeau quel que soit le nombre de filleul(e)s parrainé(e)s.

(19) Offre valable à l'ouverture effective d'un compte bancaire Société Générale par votre filleul(e), non client(e) de la Société Générale. Ouverture du compte soumise à l'acceptation de la Banque.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

CONNECTEZ-VOUS SUR

 www.societegenerale.fr

OU APPELEZ LE

 **3955** et dites « *Rendez-vous* »

APPEL LOCAL

Depuis l'étranger: +33 1 76 77 39 55 – Tarif au 01/07/2010: 0,34 € TTC/min. depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine. Depuis un autre opérateur en France ou à l'étranger, tarification selon l'opérateur.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, DCMA/MOP – TOUR GRANITE – 75886 PARIS CEDEX 18 – S.A. AU CAPITAL DE 927 662 690 EUR – 552 120 222 RCS PARIS – SIÈGE SOCIAL: 29 BD HAUSSMANN 75009 PARIS.

BFM: SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE BANQUE AU CAPITAL DE 83 710 818,50 EUR – RCS CRÉTEIL 326 127 784 – INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCES (IMMATRICULATION ORIAS N° 0 804 13 72) – SIÈGE SOCIAL: 1 PLACE DES MARSEILLAIS 94227 CHARENTON-LE-PONT CEDEX – FAX: 01 44 06 79 83 – www.bfm.fr

07/2010 – AC68A-C. CRÉDIT PHOTO: FOTOLIA.COM, GETTY IMAGES, PHOTO ALTO, PHOVOIR-IMAGES.COM, X

